

# LA MORPHOLOGIE DES PETITES VILLES

**Jean-Pierre FREY**

*Architecte-Sociologue - Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII-Val de Marne  
Chercheur au Centre de Recherche sur l'Habitat (UMR-CNRS 220 : LOUEST)  
École d'Architecture de Paris-Val de Seine*

FREY (Jean-Pierre), « La Morphologie des petites villes », in : CERAMAC, *L'Avenir des petites villes, Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand, 20 et 21 novembre 2002*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2004, coll. CERAMAC n° 21, 325 p., pp. 259-282

## Préambule

Nous retiendrons au départ une idée héritée des travaux d'Henri Lefebvre faisant la distinction entre les villes et l'espace urbain. La ville est une entité d'autant plus facilement identifiable qu'elle coïncide avec une instance politique et économique (communale) de gestion et qu'elle est délimitée par un mur d'enceinte, une barrière d'octroi, des entrées et des portes. Dès lors qu'elle déborde de ses enceintes, que les faubourgs prennent le pas sur le bourg du centre, qui a tout lieu d'être le plus ancien et celui qui dispose de l'organisation la plus importante et légitime parce qu'à l'origine de ce qui prolifère à la périphérie, la ville se mue en espace urbain travaillé par une sorte de dialectique centre/périphérie selon un processus de ségrégation des activités et des classes sociales que Lefebvre appelait d'implosion/explosion. Les faubourgs deviennent banlieue et la ville de départ simple noyau ancien. À vrai dire, plutôt que de réelles spécificités des espaces physiques ou sociaux de divers types d'agglomération, les analyses de Lefebvre en appellent à des sortes de catégories néo-kantiennes destinées à suivre l'évolution des rapports sociaux dans le cadre d'un processus d'urbanisation généralisée du territoire : la ville s'oppose ainsi à la campagne et le rural à l'urbain, comme le centre à la périphérie, moyen commode de suivre la territorialisation des luttes, les ségrégations et l'appropriation de l'espace comme produit et marchandise. Cette analyse marxisante de l'urbanisation, ou plutôt l'actualisation urbaine de la pensée de Marx, proposée par la sociologie urbaine de Nanterre eut tendance à privilégier l'analyse des villes et de l'urbain en termes fonctionnels et structurels malgré une position d'emblée critique vis à vis du structuralisme. L'application de ce cadre conceptuel dans nos analyses sur les villes industrielles devait nous éloigner d'une lecture marxiste trop sommaire — et, partant, incapable de rendre raison de transformations plus discrète de l'espace urbain et de celui de l'espace des positions sociales — en nous tirant progressivement vers des analyses en termes de morphologie. Selon une lecture moins sommaire des luttes dans l'espace, mais surtout pour et par certains types d'espace, et en plaçant la production du logement et l'habitat au cœur de la réflexion sur l'urbanisation, nous avons pu dégager quelques grandes lignes des caractéristiques de petites villes dont le présent exposé va rendre compte.

Nous avons tous en tête l'idée, voire des images, de ce qu'est susceptible d'être une petite ville. Le sens commun doit ici venir au secours du chercheur, car cette supposée réalité pertinente d'analyse de l'urbain ne peut être considérée comme une entité suffisamment typique en donnant lieu à une définition générale (à défaut d'être généralisable) que si elle correspond à ses conditions d'usage et de perception par les citoyens. Tant anthropologiquement que géographiquement ou historiquement, cette notion n'a de sens qu'à condition de participer d'une lecture plus vaste du territoire, de tenir compte des modes culturels de groupement des populations et de conditions elles aussi historiques de classification des agglomérations d'édifices, d'activités et de populations. C'est qu'en effet, la notion de petite ville ne peut s'entendre que par rapport à des villes de tailles plus grandes

—ou même plus petites : les « toute petites » villes, qui seraient autre chose qu'un bourg, un village, un hameau, une rangée— et se distinguer par ailleurs des agglomérations, conurbations et espace urbain d'un autre ordre.

Les mesures en tout genre et la raison classificatrice ne peuvent qu'achopper sur la question de la définition d'une petite ville dès lors qu'elle chercherait à la fonder sur une valeur absolue, comme du reste sur cette valeur relative que sont les seuils. Le moindre village indien peut très bien avoir un poids démographique supérieur à une ville considérée comme moyenne en Europe. Une urbanisation extensive d'un habitat en quadras de faible densité en Amérique latine consomme un espace sans commune mesure avec les grands traits du paysage français. Bref, si l'on peut toujours donner un chiffre approximatif au titre d'ordre de grandeur pour qualifier de « petite ville » une agglomération par rapport à d'autres, seules ses caractéristiques intrinsèques permettent de sortir le chercheur de l'embarras. Rendre concrètement compte des modes de classement et des modalités d'établissement de seuils dans la constitution de données quantifiées comme en détient l'INSEE, à la suite de la Statistique générale de la France, seule façon d'objectiver les données de départ de la plupart des analyses géographiques n'était pas dans nos ambitions. Ce type d'analyse —qui serait pourtant particulièrement bien venue dans une approche épistémologique, voire simplement philologique, des mots de la ville— permettrait d'éviter, en même temps que de prendre pour argent comptant des données considérées comme toute trouvées alors qu'elles sont le résultat de procédés somme toute assez sophistiqués de construction, de simplement broder sur des valeurs normatives en s'astreignant à reconsidérer les questions sur un terrain précis.

C'est notamment parce que nous sommes plus attachés à une approche qualitative des faits sociaux qu'à des approches quantitatives dont les sources et objets sont largement hérités, mais aussi parce nous sommes d'emblée réservé sur l'intérêt des approches normatives auxquelles nous finissons par préférer des études de cas —en partant de l'idée que chaque espace urbain est irréductible à tout autre— que nous avons privilégié une réflexion de nature herméneutique. Nous nous sommes donc demandé quelles avaient pu être les caractéristiques et avantages des travaux que nous avons réalisés sur la ville du Creusot<sup>1</sup> —en partant de cette prémisse, dont on nous accordera la pertinence, qu'il s'agissait d'une petite ville entre 1830 et 1939. Voilà une ville dont les caractéristiques nous sont d'autant mieux connues que nous avons suivi ses conditions de planification et de peuplement, la genèse de ses divers types d'habitat et de la morphologie urbaine sous l'égide d'un patronat maître d'ouvrage et d'œuvre de la plupart des opérations d'aménagement. En nous re-penchant sur ces travaux, nous avons donc tenté de jouer les observateurs observés dans une démarche se voulant praxéologique. Par ailleurs, et ce n'est l'une des moindres difficultés pour qui préfère le suivi des processus sur la longue durée de l'urbanisation à l'image instantanée de la forme d'une agglomération — même selon des prises de vues successives permettant de donner l'illusion d'un mouvement cinématique—, nous sommes en présence au moins depuis l'industrialisation du XIX<sup>e</sup> siècle d'un processus d'urbanisation généralisée du territoire. Deux agglomérations de même taille ou de même poids démographique à deux moments différents de ce processus ne sauraient correspondre au même fait urbain. Non seulement parce que les activités et les populations ne sont plus les mêmes, mais aussi et surtout parce que toute agglomération n'a de sens que par rapport à un réseau de villes de tailles différentes sur un territoire dont la composition et la structuration se modifient par la multiplication d'échanges et de liens qui sont censés contribuer au rapprochement des diverses localités qui le constituent.

---

<sup>1</sup> FREY (Jean-Pierre), *La Ville industrielle et ses urbanités, La distinction ouvriers/employés, Le Creusot 1870-1930*, coll. Architecture + Recherche n° 25, Bruxelles, Pierre Mardaga Ed., 1986, 386 p., 136 ill. ; FREY (Jean-Pierre), "Le Creusot, Urbanistique patronale", in : *Les Annales de la Recherche Urbaine* n° 22, Paris, M.U.L.-Bordas, avril 1984, pp. 3-46

## I- Les vertus de la petite ville comme cadre et objet d'analyse

### a. Une connaissance approfondie de la diversité du bâti

Les programmes de recherche initiés dans les années 70 associant architectes, urbanistes et sociologues avaient offert l'occasion à de jeunes chercheurs pilotés par Henri Raymond, côté sociologie, et Bernard Huet, côté architecture, d'échapper au fétichisme de l'œuvre d'art ou aux réalisations de renom — ce qui, notons le au passage, n'est pas la même chose — pour reconstruire une image du tissu urbain à partir de l'ensemble de ses composantes bâties : architecture stricto sensu (c'est-à-dire issue de l'activité d'un maître d'œuvre établissant des plans et exerçant une activité professionnelle reconnue et considérée comme légitime) ou habitat vernaculaire, équipements et espaces publics non bâtis<sup>1</sup>. Cette démarche, qui avait quelques antécédents en Italie — laquelle avait du reste su tirer profit des travaux de géographes, sociologues et anthropologues français de l'entre-deux Guerres — avait pris le nom un peu barbare de typo-morphologie, indiquant par là qu'il s'agissait de faire des articulations entre les formes urbaines et les caractéristiques des édifices sinon un objet spécifique, du moins l'un des éléments explicatifs de la genèse des tissus urbains. Le mot tissu indiquait, au-delà ou en deçà des opérations de coupe (découpage foncier), de tracé (planification) et de montage, qu'on avait affaire à de multiples opérations de confection de la ville. La typologie est ainsi à la confection sérielle ce que le projet d'une œuvre unique est au costume sur mesure. De ce fait, la typologie comme démarche analytique (le classement de l'ensemble des édifices du parc immobilier d'une ville) vise non seulement à rendre compte avec économie d'une vaste population d'immeubles, mais elle témoigne aussi d'une organisation des conditions de production des édifices selon une économie politique faisant de chaque type un élément objectif de la composition urbaine. Et un type architectural est d'autant plus facilement reconnaissable que ses caractéristiques sont issues de la commande sociale. En somme, la diversité des édifices est à l'image des divers groupes sociaux ou des diverses modalités de production des édifices. Reconstituer le tableau de la diversité des types d'édifices en présence dans une ville, c'est en somme dresser le portrait de la population qui occupe les lieux et contribue à un titre ou à un autre et à en fixer les grands traits. Il y a certes, comme dans toute typologie, des édifices atypiques sortant du cadre général, mais ils sont marginaux. L'important, c'est l'exhaustivité. On peut certes ne travailler que sur quelques individus considérés comme représentatifs d'un type, mais il faut à un moment donné ou à un autre en passer par la lecture de l'ensemble du tissu. C'est dans cette optique que, à l'initiative des Christian Devillers, qui m'avait précédé sur ce terrain, a été entreprise par l'Écomusée de la Communauté urbaine Le-Creusot-Montceau-les-Mines la mise en fiche de tous les immeubles de la ville du Creusot. Il s'agit d'une couverture photographique de chaque façade prise du trottoir d'en face et d'une fiche signalétique indiquant l'adresse et la date de construction. Passons sur les détails, notamment concernant la fiabilité de la datation et de la restitution de l'organisation interne des édifices, opération qui n'est faisable qu'à condition de disposer des plans, quand ils ont existé. On aura compris que, pour de multiples raisons — en particulier liées à la taille de l'agglomération et au nombre d'édifices dont elle se compose —, notre démarche d'analyse est par excellence celle que l'on ne peut mettre en œuvre que dans des petites villes. Plus petite, l'agglomération ne rend que difficilement compte de l'éventail des populations et des activités qui font véritablement la ville. Plus grande, l'exhaustivité se perd car, si une typologie a priori peut prétendre à une certaine pertinence, ce sont les informations au principe de sa constitution qui font défaut pour offrir de réelles garanties d'objectivité. Nul doute que l'attitude paternaliste du patronat et ses obsessions de contrôle social n'aient fortement

---

<sup>1</sup> *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 74, juillet-août 1974

contribué à préparer le terrain d'une telle objectivation iconique des lieux par une réification systématique des faits et gestes de la population et une volonté de maîtriser la production sous tous ses aspects. Dans ce meilleur des mondes un peu kafkaïen de la recherche urbaine, la méticulosité tatillonne de l'employeur dégageait en fait les voies à une représentation de l'espace urbain que l'outil informatique ne va pas tarder à mettre à la disposition des instances chargées de la gestion de n'importe quelle ville. Dans les cas récents de numérisation informatique des données sur le bâti des villes, bien évidemment, les moyens institutionnels le disputent à la taille de l'agglomération. La question de savoir quelle sera la taille (surtout pas « moyenne ») des villes qui sont en passe de se doter d'une couverture iconographique immeuble par immeuble mérite d'être posée. Pour la période qui a concerné nos recherches, seule une petite ville se prêtait à l'analyse du tissu tel que nous l'entendions.

### **b. Échapper à une agglomération indifférenciée des groupes sociaux et à l'anonymat des grandes villes**

L'analyse des caractéristiques physique des lieux est une chose. Celle des caractéristiques socio-démographique en est une autre. L'approche de la morphologie sociale d'une agglomération, comme du reste l'analyse du sens social d'un type d'édifice —sa concrétude, disent ceux qui ont conscience du caractère éventuellement formel et fictif des éléments issus d'une typologie analytique— supposent de ne pas cantonner l'analyse spatiale aux seuls caractères sociaux objectivés dans les formes matérielles, encore est-ce mieux que de ne raisonner qu'à partir de jugements qui portent sur les lieux sans que l'on soit assuré de ce qu'ils leurs doivent effectivement. L'approche sociologique suppose en tout cas de s'enquérir des conditions de production et d'usage des lieux. L'analyse procédant d'une interprétation morphologique ne saurait se dispenser de restituer les articulations précises entre un groupe social précis, sa localisation dans la morphologie urbaine et un type d'habitat particulier.

De telles analyses sont obérées aussi bien par la protection des personnes que par le traitement statistique des données. Sauf à faire du porte à porte —et il va de soi que toutes les portes ne s'ouvrent pas— il faut attendre cinquante ans pour espérer accéder aux listes nominatives des habitants et pour entrer dans le détail des caractéristiques de la population immeuble par immeuble, l'îlot étant l'entité la plus fine des données agglomérées. Il va de soi qu'il ne s'agit pas par ailleurs d'une contrainte uniquement liée au recueil des données socio-démographique. C'est la vie urbaine elle-même qui change avec la taille des agglomérations, l'anonymat ou la méconnaissance de ceux que l'on côtoie offrant un gain de liberté d'action d'un côté, solitude de l'autre. Les formes de solidarité organiques et traditionnelles cèdent ainsi progressivement le pas à l'institutionnalisation des aides et autres couvertures sociales, l'affiliation à des caisses en tout genre —ou le vide— prenant le pas sur les liens de voisinage et de filiation. C'est dans ce sens que urbanisation et généralisation de la condition salariale dans le cadre d'une internationalisation du capital peuvent devenir synonyme de désaffiliation, qui appelle à de nouvelles formes (typiquement urbaines ?) d'organisation des rapports sociaux et de nouvelles façon de tisser et de nouer des liens. Gageons que cette opération fonctionne différemment selon la taille des villes, encore que celle-ci semble de moins en moins jouer dès lors que tout le territoire s'homogénéise en même temps qu'il s'urbanise. Travailler sur une petite ville, et qui plus est avec le recul de l'histoire, permet d'échapper aux contraintes aussi bien de l'anonymat des sources que de celles de la vie urbaine proprement dite. Non pas que tout le monde se connaisse et que cette connaissance soit facilement accessible au chercheur, mais que l'on est dans un monde qui échappe encore à une perte de sens des lieux et de l'expression de l'identité des statuts sociaux.

Me posant la question de savoir si, en 1870, les employés disposaient d'un habitat spécifique aussi bien dans son organisation architecturale que dans sa localisation urbaine, j'ai été en mesure de trouver une réponse rapide et quasi exhaustive en

consultant un almanach comme les villes du XIX<sup>e</sup> siècle en produisaient annuellement pour présenter de façon synthétique au visiteur la population et ses activités. Entreprises, artisans, commerçants et professions libérales étaient présentés avec la liste nominative de leur personnel précisant la catégorie socioprofessionnelle et les adresses d'exercice des activités et de résidence. Une mine, en somme, d'autant que l'industrie minière et métallurgique des Schneider facilitait la lecture par sa situation de quasi monopole sur les emplois. Il suffisait alors de parcourir la liste et de reporter sur une carte les adresses correspondant aux personnes qualifiées « d'employés » pour dresser l'image de la distribution de ce groupe social dans l'espace urbain. Il va de soi qu'un recoupement avec la couverture photo et les plans disponibles des édifices à chacune des adresses permettait de spécifier la nature des constructions caractérisant cette catégorie particulière d'habitants. Pour reconstituer cette correspondance entre la morphologie sociale et la morphologie urbaine, nous partions ainsi du statut des personnes pour aller vers l'espace urbain, échappant ainsi à une vision déterritorialisée ou par trop évasive des populations telles qu'elles apparaissent dans les tableaux statistiques. Ceux-ci, par définition, font figurer ces données dans un espace se prêtant au calcul et à la comparaison selon diverses lignes et colonnes, mais certainement pas selon le lieu d'habitation.

Dans une autre optique, mais selon un même objectif consistant à tenter d'échapper à un effet de réification du simple fait de travailler sur l'espace urbain proprement dit, Bernardo Secchi, chargé de l'aménagement de la petite ville de Pratto en Lombardie, avait souhaité pouvoir disposer d'une autre image de l'espace de la ville que les plans habituellement établis par les urbanistes. Pour ce faire, il avait demandé que soit établie une couverture photo de tous les habitants de la ville immeuble par immeuble, photos de groupe (par famille ou maison) ou juxtaposition de photos d'identité des individus habitant à une adresse donnée et les avait collées sur les documents iconographiques, plans ou élévations. On voyait donc simultanément la tête des gens et l'allure des lieux précis qu'ils occupaient dans l'espace urbain.

La démarche part ici des lieux, dont l'image est complétée —pour ne pas dire rectifiée— par celle des habitants. C'est selon une exigence similaire que l'approche sociologique du type architectural suppose que le chercheur n'arrête pas la spécification d'un édifice à l'expression des signes supposés d'appartenance sociale de son habitant tels qu'ils sont lisibles dans une configuration particulière des lieux mais recoupe en quelque sorte son information d'ordre spatial par des données socio-démographiques. En somme, plutôt que de travailler sur des boîtes vides —ou à plus grande échelle sur ce qui devient des zones ou aires ne tenant pas compte de la nature du tissu ou des caractéristiques du bâti— il faut compléter l'information avec une caractérisation proprement sociale des lieux. Ainsi, maison par maison, ou sur un échantillon représentatif du parc immobilier de la ville, faut-il aller vérifier que la catégorie sociale du producteur ou de l'utilisateur de la maison correspond bien à la catégorie qu'exprime la construction. Bref, il s'agissait pour ce qui nous concerne de vérifier qu'une maison de type bourgeois était bien occupée par de riches commerçants, professions libérales ou ingénieurs, que le type de maison pour employés qui apparaît avec cette dénomination spécifique vers 1870 était bien destiné à cette catégorie particulière de salariés, et que les maisonnettes dites ouvrières étaient occupées par des ouvriers. Tout se joue bien sûr selon un modèle stochastique, mais la démonstration ne saurait avoir de sens qu'à condition que, sur un nombre suffisamment important d'édifices, la correspondance entre les types d'édifices et les catégories socioprofessionnelles confine à une bi-univocité démonstrative. Pour ce faire, nous avons dû, sur un ensemble de plusieurs centaines de maisons à des époques successives correspondant au rythme des dates de recensement, donner la liste des propriétaires ou des occupants à partir des noms, prénoms, âges, professions, etc. tels que nous pouvions les tirer des états nominatifs de la population. Les diverses maisons de certains quartiers classées selon les éléments discriminants du statut social relevant

d'une analyse proprement architecturale et urbanistique étaient donc caractérisées par l'appartenance effective des habitants à l'un ou l'autre groupe au principe de la constitution d'une morphologie sociale particulière, celle d'une ville minière et métallurgique en l'occurrence.

Le tableau de la ville et de sa population devient donc un tableau à double entrée, spatiale d'un côté, sociale de l'autre, échappant ainsi à la disparité des sources telles qu'elles se constituent et de leur traitement tel qu'il se structure selon une division grandissante de la production des lieux et du travail scientifique. Les plans des édifices conçus par le patronat comportent en général dans leurs cartouches la mention de la catégorie de destinataires. Mais ce n'est pas toujours le cas, on ne dispose pas forcément du plan de chaque maison et la partie vernaculaire du parc échappe à cette logique. Bref, si les toponymes sont une source essentielle d'information, elles figurent sur des documents iconographiques qui constituent un champ aussi bien opérationnel que d'analyse et d'interprétation, qui suppose, pour être utilisé ou mis à profit dans la recherche, des compétences spécifiques. D'un autre côté, les spécifications sociales des populations, si elles sont bien établies en fonction du domicile dans les recensements, sont collectées selon des listes dont les lignes et les colonnes ne se prêtent à des décomptes que parce que les informations qu'elles comportent sont extraites de l'espace urbain pour rentrer dans celui du tableau. Plus le calcul s'élargit, et plus le renvoi à un état des lieux devient évasif puisque l'on passe de l'adresse à la rue, de la rue à l'îlot, puis au quartier et à la commune, etc. dans des décomptes globalisants successifs. Bref, toute donnée extraite du terrain pour faire l'objet de calculs statistiques est dépouillée d'une partie tout au moins de ce qu'elle est susceptible de nous dire sur l'organisation des lieux. Même les enquêtes dites « logement » de l'INSEE ne sont pas en mesure de donner une image suffisamment édifiante des lieux pour que puisse s'opérer une spécification fiable du rapport espace/société à l'échelle architecturale.

Autant dire que travailler sur cette correspondance morphologique entre l'espace et la société à l'échelle du logement (ou tout au moins de l'immeuble correspondant à une adresse) et des membres du (ou des) ménage(s) qui l'occupent n'est faisable et n'a véritablement de sens — en tenant compte notamment de l'économie politique de la production d'un tel savoir — que sur des petites villes. Au-delà d'une certaine taille, le poids démographique de la population devient non seulement trop lourd, mais c'est l'espace urbain lui-même qui perd de son sens par une sorte de délitement de la vie des quartiers.

## **II- Un exemple d'homéomorphisme dans la planification urbaine**

### **I- De la cité ouvrière au quartier**

Comment faire cohabiter sans nuire à la paix sociale des ménages des groupes sociaux différents dont les types de logements et d'édifices exprimant chacun une identité spécifique à leurs êtres urbains respectifs ? Telle est la question que se pose le patronat dès lors qu'il s'immisce dans la question du logement, rapidement transformée en question urbaine par l'ampleur des réalisations. La réponse a pu varier historiquement et selon les sites et mentalités aussi bien du patronat que de la main-d'œuvre. Celle qui nous a paru la plus exemplaire et la plus performante a consisté, chez Schneider, à promouvoir une politique d'accession à la propriété en dessinant les voies d'une promotion sociale tangible, mais sur le long terme, grâce à une politique du logement locatif s'adressant aux trois grandes catégories sociales en présence : ingénieurs, employés, ouvriers. Dès les années 1860, chaque catégorie de salariés de l'usine se verra proposer des modèles d'édifices propres à chacune de ces populations. À chaque groupe l'espace de son logement, avec des différences sensibles et significatives dans la manière d'implanter les édifices sur les parcelles de terrain en relation à la rue et à l'espace public devenant des éléments structurants des pratiques urbaines et de l'espace de la ville prise dans son

ensemble. La logique de distribution de tels types architecturaux se manifestera clairement dans la première cité patronale de logements mettant en présence ouvriers et employés. Le plan-masse de la cité nouvelle de Montchanin devait nous livrer le code de ce que nous avons nommé l'urbanistique patronale de cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Du côté du centre-ville, à l'entrée du quartier et à proximité d'équipements assurant confort, monumentalité et espoir de promotion sociale (comme les écoles), les modèles destinés aux employés arborent un jardin d'agrément sur le devant d'un pavillon dont la façade est riche d'un exemplaire dignité laborieuse. Légèrement en retrait, à la périphérie de l'opération, dans une zone privée d'équipements mais faisant d'emblée partie de l'ensemble urbanisé, les maisonnettes ouvrières alignées sur la rue ne font bonne figure que par l'économique sobriété d'un minimum d'espace ménageant un petit jardin sur l'arrière de parcelles régulières selon l'uniformité sérielle de dispositions uniformes. Point de fantaisie ni d'ostentation déplacée mais une place pour chacun dans un ensemble bien ordonné où rien ne saurait être laissé au hasard. Ces distinctions sont d'autant moins ressenties comme imposées qu'elles participent de la constitution d'habitus de chacun des groupes dans leur façon spécifique de gérer l'urbanité de leur habitat. La domestication différentielle de ce que l'espace urbain offre comme possibilités d'action et de promotion dans ce qui constitue un marché de la consommation des biens et des compétences devient ainsi le principe même de la construction de l'identité des groupes. Cet ordonnancement urbain apparaît de ce fait comme le véritable territoire du processus conjoint d'industrialisation et d'urbanisation de la société. Le code fonctionne si bien que sur la seule parcelle à la forme irrégulière que comporte cette petite cité, une maisonnette ouvrière mais implantée en milieu de terrain porte la mention « chef mineur », preuve s'il en était besoin que ce statut tient un peu des deux catégories dont il représente la position intermédiaire dans une division du travail qui est au principe de la hiérarchie des statuts dans la production industrielle.

Bref, je disposais là d'une clef essentielle de l'interprétation de l'évolution de la forme urbaine de la ville dans son ensemble et telle surtout qu'elle allait être planifiées par le patronat. De vastes cités ouvrières locatives composées du même type de maisonnettes isolées sur leurs parcelles potagères à la périphérie d'un territoire communal encore rural exprimeront non pas une relégation de la classe ouvrière à l'extérieur de la ville mais leur insertion contenue dans une zone strictement résidentielle les mettant à l'abri des dangers du cabaret comme de toute autre consommation inconsidérée. À la zone des équipements patronaux et des commerces donnant une image gratifiante des possibilités de promotion sociale offertes par la stabilité patronale de l'emploi correspondront des lotissements en accession à la propriété où employés et ouvriers auront la possibilité de se côtoyer en adhérant selon des vitesses variables aux modèles d'habitat proposés par les services de l'usine chargés de la planification, des règlements et des permis de construire. On a donc bien affaire au modèle de la cité nouvelle transposé *mutatis mutandis* à l'échelle de l'ensemble de la ville du Creusot. Et ça marche à merveille dans un univers non seulement plein de sens, mais où rien ni personne n'est abandonné à lui-même. Il suffit (mais ce n'est évidemment pas rien) de respecter le code de bonne conduite et l'ordre imposé par le patronat selon une discipline ne souffrant aucune déviance pour avoir une place attitrée et reconnue. La petite ville industrielle sous l'égide d'un patronat paternaliste, c'est cela : un univers un peu concentrationnaire où tout le monde ne se connaît pas forcément personnellement — d'autant que la division du travail dans l'usine et la séparation des quartiers et l'habitat pavillonnaire évite aux travailleurs et à leur famille une promiscuité aussi gênante que politiquement considérée comme dangereuse — mais peut aisément savoir à qui il a affaire en regardant où il vit et dans quoi il habite. Avec un tel système, on échappe donc d'un côté à l'anonymat des grandes villes et de l'autre à une familiarité d'autant plus étouffante à la longue que l'urbanisation industrielle des populations dessine les voies d'une émancipation des travailleurs de leurs cadres traditionnels ruraux et familiaux d'existence.

## II- Les limites d'une maîtrise globale de l'espace urbain

Passée la Seconde Guerre mondiale, cette organisation programmatique de la morphologie sociale dans l'espace urbain cesse de fonctionner<sup>1</sup>. Il y a bien évidemment la montée en puissance des classes dites moyennes et le rejet par une classe ouvrière mieux organisée de cette sorte d'assignation à résidence dans un espace urbain plus globalement accessible grâce à une augmentation de son pouvoir d'achat permettant un plus libre accès à la consommation. Il y a surtout une agglomération grandissante des populations qui va progressivement déliter l'habitat des formes urbaines héritées au profit des extensions périurbaines à cause de (ou grâce à) leur mobilité grandissante, tant professionnelle que résidentielle. Face aux incertitudes de l'identité sociale des destinataires des logements et aux métamorphoses aventureuses sinon de la morphologie sociale dans son ensemble, du moins du poids relatif de chaque groupe qui la compose, l'espace gagne en quelque sorte à ne pas trop marquer (du moins en façade et dans la mesure aussi ou le confort gagne toutes les couches de la société) les différences de statut<sup>2</sup>. C'est en tout cas ce qui se passe pour ce qui concerne les types architecturaux, car on peut faire l'hypothèse que la ségrégation sociale s'urbanise par un usage différentiel accru des lieux de la centralité selon une opposition grandissante entre le centre et la périphérie. Cette différenciation morphologique caractérise tout autant la grande ville par rapport aux villes plus petites que l'espace urbain des nouvelles agglomérations par rapport au noyau ancien du centre-ville. Si ce dernier correspondant de façon de plus en plus exclusive à l'image de la ville proprement dite (d'où l'expression « aller ou descendre en ville »), c'est non seulement parce que la centralité s'y cantonne, mais aussi parce que c'est l'image même du tissu informe de la périphérie qui se détériore ou peine à se constituer<sup>3</sup>.

La question est donc aussi bien celle des caractéristiques physiques des agglomérations que de l'image qu'elles donnent ou que l'on est en mesure de s'en faire à partir de quelques points de repère conventionnels ou familiers. L'image de la cité et la façon d'y naviguer sont donc directement en cause<sup>4</sup>. Peut-il encore y avoir une image unique et en quelque sorte consensuelle de la ville au-delà des clivages sociaux et des appartenances de classes dès lors que s'étend démesurément en couvrant l'ensemble du territoire ? Tout se passe en somme comme si l'espace des déplacements et de la sociabilité urbaine quittait son ancrage territorial à l'image des véhicules ou des ensembles uniformes d'habitation ne devant dès lors plus rien ou pas grand-chose à leurs sites comme lieux d'insertion supposée. Le couple vitesse / expansion amène alors une dissociation entre les aires résidentielles et le marché de l'emploi, entre la ville comme objet physique et la ville comme système d'interactions sociales et la délimitation de la ville correspond plus à des courbes isochrones qu'à un front de façades<sup>5</sup>.

D'un point de vue morphologique, ce sont bien sûr les franges et les limites des agglomérations qui sont en cause dans une extension urbaine que l'on a d'autant plus tendance à considérer comme désordonnée qu'elle ne présente que rarement une forme précise, bien délimitée. Que ce soit parce que la planification abandonne

---

<sup>1</sup> GUTKIND (E.A.), *Le Crépuscule des villes*, Paris, Stock, 1966, 194 p., p. 132

<sup>2</sup> FREY (Jean-Pierre), "Morphogénèse d'un parc immobilier et évolution de la répartition des groupes sociaux", in : LELIEVRE (Eva), LEVY-VROELANT (Claire), *La Ville en mouvement : habitat & habitants*, Paris, L'Harmattan, 1992, pp. 225-245

<sup>3</sup> BENOIT-LEVY (Georges), *Paris s'étend...*, [Nice], L'auteur, 30 mai 1927, Paris, chez l'auteur : 9 Bd du Temple, 96 p.

<sup>4</sup> LYNCH (Kevin), *The Image of the City*, London/Cambridge, Massachusetts, M. I. T. Press, 1960; *L'Image de la cité*, Paris, Dunod, coll. Aspects de l'Urbanisme, 1969

<sup>5</sup> « À partir d'une certaine taille de la ville, les aires de marché de ces pôles deviennent plus restreintes que l'aire du marché de l'emploi. [...] Nous avons bien là une deuxième grande règle morphologique d'organisation urbaine de la ville. L'ampleur spatiale de la ville et celle des unités de voisinage dépendent toutes deux de la vitesse. »

WIEL (Marc), *Ville et automobile*, Paris, Descartes & Cie, 2002, coll. « Les urbanités », 141 p., p. 44 Cf. également : COING (Henri), *La Ville, marché de l'emploi*, Grenoble, PUG, 1982



les opérations de lotissement ou rompt avec l'inscription des édifices dans le découpage foncier existant—comme dans le cas des tables rases préalables à la réalisation des grands ensembles— ou parce que la trame parcellaire trop rapidement réorganisée perd la mémoire de ses découpages successifs<sup>1</sup>, la conscience de franchir un seuil quand on entre dans une agglomération se perd résolument. Ce n'est donc guère que par antiphrase que l'on peut parler « d'entrée de ville » pour désigner le capharnaüm invraisemblable des zones industrielles et commerciales qui sont comme les franges emmêlées d'un tapis au motif de moins en moins globalement lisible. Nul doute également que l'abandon des prélèvements fiscaux sur le bord des routes déjà sensible dans les années 20 et la suppression résolue des barrières d'octroi par le décret du 9 décembre 1948 n'aient sanctionné la submersion de la ville dense et bien délimitée par le tissu proliférant de banlieues. On n'en est pas encore à renoncer à façonner un tissu dont les modalités génétiques de croissance et de reproduction semblent de plus en plus échapper à la planification urbaine. Mais il faut bien reconnaître qu'un urbanisme de plus en plus procédurier se réfugie dans le tracé des grands axes de circulation et que les opérations d'urbanisme portent plus sur des questions de structure (et les schémas du même nom) ou de restructuration de quartiers que l'on tente d'ordonner en les dotant de nouvelles formes de centralité que sur l'invention de nouvelles formes d'organisation de l'habitat. Comment dès lors ne pas comprendre la demande croissante —chez les riches, bien sûr— de *condominiums* ou de *gated communities* offrant en même temps que l'image du quartier comme entité reconstituée des formes nouvelles de ségrégation sociale par niveaux de revenus ou classes d'âge. Mais, selon ce dernier critère notamment, on peut être assuré de rencontrer les mêmes problèmes que dans l'expression architecturée de la hiérarchie statutaire : le vieillissement de la population comme d'éventuelles modifications du niveau de standing de l'un ou l'autre des résidents ne peuvent qu'embrayer sur une mobilité résidentielle transformant les enclos en passoires. En somme, c'est l'idée même de porte qui vole en éclats et la question de l'invention de nouveaux éléments discriminants du tissu dans une différenciation des quartiers ne rimant pas pour autant avec ségrégation ou discrimination sociales qui est posée<sup>2</sup>. L'idéologie de la transparence et de la continuité va bien devoir céder la place à une réflexion plus sérieuse sur la recomposition d'un paysage proprement urbain dont le relief et les zones d'ombre doivent être explorés pour que l'on puisse espérer aboutir à une maîtrise urbaine d'un nouveau type. C'est l'approche engagée par René Maunier concernant « l'étude générale des formes et des causes de l'arrangement local des industries dans les groupements urbains »<sup>3</sup> qui mériterait d'être reprise à partir non plus principalement à partir des activités de production, mais à partir de celles de consommation, et notamment de la consommation de l'espace dans les divers types d'ensembles résidentiels.

### III- Les effets d'échelle dans la maîtrise urbanistique de l'espace

Le bel ordonnancement des principales catégories sociales en présence dans la cité nouvelle de Montchanin et des lotissements en accession à la propriété de La Croix-Menée et de Saint-Henri au Creusot ne devait sa performance programmatique qu'au fait qu'on y dosait savamment distinction et émulation par

---

<sup>1</sup> ROULEAU (Bernard), « La formation du parcellaire des quartiers périphériques de Paris », in : MERLIN (Pierre), D'ALFONSO (Ernesto), CHOAY (Françoise) éd. associés, *Morphologie urbaine et parcellaire*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1988, 292 p., pp. 249-264

<sup>2</sup> HAUMONT (Nicole) éditrice, *La Ville : agrégation et ségrégation sociales*, Paris, L'Harmattan, 1996, 219 p.

<sup>3</sup> MAUNIER (René), *L'Origine et la fonction économique des villes (Etude de morphologie sociale)*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1910, 325 p., p. 18. Cf. également : MAUNIER (René), *La Localisation des industries urbaines*. Thèse à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, Paris, V. Giard et E. Brière, 1909, in-8°, 325 p. et MAUNIER (René), *Essais sur les groupements sociaux*, Paris, Lib. Félix Alcan, 1929, Bib. de Philosophie contemporaine, in-8°, 120 p.

une proximité et un voisinage des classes sociales qui n'étaient pas susceptibles de passer pour de la ségrégation proprement spatiale. L'ingéniosité du dispositif reposait au contraire sur une forme de mixité basée d'un côté sur une distinction des statuts communément admise, de l'autre sur un découpage suffisamment fin de l'espace, sur la base d'une parcellaire pavillonnaire, pour éviter des ensembles par trop homogènes. Les projets de lotissement d'une certaine envergure — toujours de l'ordre d'une maîtrise patronale ou communale —, comme du reste le progressif remplissage du tissu à l'initiative des particuliers, participaient clairement de la fabrication de véritables quartiers dont le symbole était un équipement. École, Hôpital et surtout église, qui donnaient leur nom aux nouvelles extensions, plaçaient d'emblée la vie de quartier au cœur du dispositif de planification.

### **a. Les échelons communautaires et le découpage territorial de la planification**

On sait avec de plus en plus de précision ce que la naissance de l'urbanisme en France doit à la sociologie d'intervention<sup>1</sup>, à ces inventeurs oubliés héritiers de la pensée de Le Play<sup>2</sup> et aux filiations entre la question sociale, celle du logement et la question urbaine<sup>3</sup>. Alors que l'approche marxisante, se subsumant sous les préoccupations d'ordre proprement politique (organisation et revendications) ou économique (amélioration de la condition salariale, nationalisations), ne fit cas de la ville que tardivement et schématiquement<sup>4</sup>, c'est celle portée par les courants du catholicisme social qui devait accorder le plus d'importance au logement et à l'habitat au sens large. Ainsi, mais sans doute aussi à cause de l'ombre portée de la très docte école durkheimienne<sup>5</sup>, les travaux de morphologie furent-ils en nombre limité et marginalisés par le côté en même temps peu gratifiant et délicat de leurs objets. Cette sociologie des à-côtés de la cidadinité à la périphérie des agglomérations et dans une banlieue en morceau<sup>6</sup>, bref d'une certaine marginalité urbaine, aura rapidement comme souci de rendre compte de la détérioration de la vie de quartier et du voisinage. Après le budget des ménages et les variations saisonnières, c'est à n'en pas douter à la vie paroissiale que la morphologie sociale s'intéresse. René Maunier ira bien se pencher sur les formes kabyles de solidarité<sup>7</sup> et le côtoiement des races<sup>8</sup> pour repérer les nouvelles formes de cohabitation de populations que tout oppose au départ. Halbwachs tentera bien de rendre compte des effets de la planification sur la spéculation foncière ou immobilière et les ségrégations qui s'ensuivent<sup>9</sup>. Mais le gros des troupes (si l'on peut dire) fera en fait ses armes sur les âmes égarées et la fréquentation des lieux de culte<sup>10</sup>. C'est par

<sup>1</sup> FREY (Jean-Pierre), *Le Rôle social du patronat. Du paternalisme à l'urbanisme*, Paris, L'Harmattan, 1995, 383 p.

<sup>2</sup> KALAORA (Bernard), SAVOYE (Antoine), *Les Inventeurs oubliés, Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, coll. Milieux, Champ Vallon, 1989

<sup>3</sup> TOPALOV (Christian) sous la dir. de, *Laboratoires du nouveau siècle, la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1999

<sup>4</sup> LEFEBVRE (Henri), *La Pensée marxiste et la ville*, coll. Mutations n°17, Tournai, Casterman, 1972 ; CASTELLS (Manuel), *La Question urbaine*, Paris, coll. textes à l'appui, Maspero, 1972

<sup>5</sup> C'est à Émile Durkheim que l'on doit la première définition du concept de morphologie sociale dans *L'Année sociologique*, deuxième année, 1897-1898, Paris, Alcan, 1899, pp. 520-521

<sup>6</sup> FOURCAUT (Annie), *La Banlieue en morceau, la crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Grâne, Créaphis, 2000, 339 p.

<sup>7</sup> MAUNIER (René), *La Construction collective de la maison en Kabylie. Etude sur la coopération économique chez les Berbères du Djurdjura*, Paris, Institut d'Ethnologie, Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie - III, 1926

<sup>8</sup> MAUNIER (René), *Sociologie coloniale. Introduction à l'étude du contact des races*, tome 1, Paris, Domat-Montchrestien, 1932, in-8°, 217 p. ; tome 2 : *Psychologie des expansions*, Paris, Domat-Montchrestien, 1936, in-8°, 442 p. ; tome 3 : *Le Progrès du droit*, Paris, Domat-Montchrestien, 1942, in-8°, 391 p.

<sup>9</sup> HALBWACHS (Maurice), *Les Expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, Paris, E. Cornély, 1909 ; HALBWACHS (Maurice), "la population et le tracé des voies à Paris depuis cent ans", in : *Métron, Revue internationale de statistique*, Padoue, 1925, pp. 1 -23

<sup>10</sup> Cf. par exemple : CHELINI (Jean), *La Ville et l'Eglise : premier bilan des enquêtes de sociologie religieuse*, préface de Gabriel Le Bras, avant propos de Mgr Lucien Gros, Paris, Ed. du Cerf, 1958,

cet angle d'attaque de démarre Paul-Henry Chombart de Lauwe<sup>1</sup> avant d'aborder la question de la grande ville<sup>2</sup> et de l'évolution des sociabilités ouvrières à travers l'habitat<sup>3</sup>. Dans les deux cas, il cherche à retrouver et à suggérer aux architectes et aux urbanistes de reconstituer ce qui est censé assurer une véritable vie de quartier à partir de relations de voisinage et de l'ensemble de l'espace urbain où se déploient les activités quotidiennes des membres de la famille. Nul doute que l'apparition de la grande ville, l'anomie des banlieues incertaines et les lotissements défectueux, comme par la suite la résorption de l'habitat insalubre et la rénovation des tissus anciens ne soient des terrains de prédilection pour traquer la transformation des liens sociaux dans ce qu'elle doit à l'urbanisation. Mais c'est à partir de la marginalisation de la vie religieuse que la morphologie sociale exprime sans doute le mieux ce que ces transformations doivent à l'urbanisation.

« Mais, à mesure que la population augmente et se concentre, la ville religieuse s'adapte à la structure nouvelle. [...] Tout se passe comme si la ville religieuse s'était rétrécie et repliée sur elle-même, dans certains quartiers où se conserve l'aspect des rues, maisons, des petites villes d'autrefois, plus recueillies et moins bruyantes, comme si ces quartiers eux-mêmes n'étaient, dans la grande cité moderne, que le prolongement de la campagne et de milieux urbains en contact avec la campagne : structures sociales, modes d'établissements humains solidaires des anciennes croyances. »

HALBWACHS (Maurice), « La structure morphologique des grandes villes », communication présentée au 14<sup>e</sup> Congrès international de sociologie, Institut de recherches sociales de Roumanie, Bucarest, 1939, 8 p.

L'image que Halbwachs donne de la morphologie sociale sous la forme d'un cercle autour d'un feu dont les plus proches bénéficient alors que ceux qui ne peuvent s'en approcher sont plus ou moins exclus de ses bienfaits —et qui s'oppose à la vision schématique de la hiérarchie sociale selon un organigramme institutionnel pyramidal— doit sans doute beaucoup à celle de la centralité et de la marginalité urbaines. Mais cette représentation de l'espace urbain organisé en cercles concentriques que donne de la grande ville l'École d'anthropologie urbaine de Chicago ne tient pas. Halbwachs, déjà très critique à l'endroit de l'analyse sociale, insiste sur l'organisation organique de l'espace en couches successives et à une substance urbaine qui subsiste et qu'il faut savoir discerner derrière les apparences matérielles : « Au lieu d'une série de quartiers juxtaposés, nous apercevons une succession de couches sociales superposés. »<sup>4</sup> Mais, c'est sans conteste avec Gaston Bardet (opposant d'emblée la ville cible à la ville en grappes) que nous trouverons les analyses les plus fines de cette question<sup>5</sup>.

---

in-16, 365 p. ; HOUTARD (François) Abbé, *Aspects sociologiques du catholicisme américain : vie urbaine et institutions religieuses*, Paris, Les Editions ouvrières, 1958, in-8°, 341 p. ; LACOSTE (Norbert) Abbé, *Les Caractéristiques sociales de la population du Grand Montréal, étude de sociologie urbaine*, Louvain, Ceuterick, 1958, in-8°, 276 p.

<sup>1</sup> CHOMBART DE LAUWE (Paul-Henry), COUVREUR (Louis), VIEILLE (Paul), *Pratiques religieuses dominicales*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1954, in-8°, 32 p.

<sup>2</sup> CHOMBART de LAUWE (Paul-Henry), ANTOINE (S.), BERTIN (J.), COUVREUR (L.), GAUTHIER (J.) et alii, *Paris et l'agglomération parisienne, tome premier : L'Espace social dans une grande cité, tome II : Méthodes de recherche pour l'étude d'une grande cité*, Paris, PUF, Bib. de sociologie contemporaine, série B : Travaux du Centre d'études sociologiques, 1952

<sup>3</sup> CHOMBART de LAUWE (Paul-Henry), *Famille et habitation*, tome 1 : *Sciences humaines et conception de l'habitation*, Paris, Ed. du CNRS, 1959, tome 2 : *Un Essai d'observation expérimentale*, Paris, Ed. du CNRS, 1960

<sup>4</sup> HALBWACHS (Maurice), « La structure morphologique des grandes villes », communication présentée au 14<sup>e</sup> Congrès international de sociologie. Institut de recherches sociales de Roumanie, Bucarest, 1939, 8 p.

<sup>5</sup> FREY (Jean-Pierre), "[Jean-] Gaston Bardet. L'espace social d'une pensée urbanistique", in : *Les Études sociales*, n° 130 : *Voyages d'expertise*, 2<sup>e</sup> semestre 1999, pp. 57-82, FREY (Jean-Pierre), "Gaston Bardet, théoricien de l'urbanisme « culturaliste »", in : *Urbanisme*, n° 319, juillet-août 2001, pp. 32-36

Fortement attaché à une conception organique de l'espace urbain qu'il partage avec Marcel Poète, son beau-père et fondateur de l'Institut d'Urbanisme de Paris, Bardet est convaincu que la partie analytique, préalable indispensable à toute intervention urbanistique, doit offrir une image la plus claire possible de l'espace social devant servir de référence au tracé et au programme des opérations. Plutôt que de proposer des typologies de formes sommaires de villes et leur classement selon leur taille dans une optique géographique, l'analyse morphologique est donc tenue de rendre compte d'un découpage plus subtil en fonction d'une organisation des groupements sociaux qui fonctionne de façon de plus en plus emboîtée au fur et à mesure que les villes croissent. L'idée de l'organisation de la morphologie des villes en strates est donc de moins en moins attachée à une zone particulière ou à une taille particulière mais touche en somme n'importe quel territoire dès lors que subsiste des traces de périodes antérieures<sup>1</sup>. Dès lors, la question majeure est celle des échelles successives aussi bien dans le temps que dans l'espace des groupes sociaux en présence<sup>2</sup> quelles que puisse être l'étendue des agglomérations. Ainsi, à cette hiérarchie des échelons correspondant à la forme sédimentée traditionnelle et canonique des agglomérations héritées d'une histoire longue correspond celle de nouveaux territoires à planifier. Pour faire simple, à la succession 1 : hameau, 2 : village ou faubourg, 3 : bourg, paroisse ou ancien quartier organique, 4 : ville ou cité, 5 : métropole régionale, 6 : capitale sont censés correspondre les territoires urbanisés nouveaux suivants : 1 : la rangée, 2 : l'îlot futur [nouvelle forme à inventer ou tracée sur terrains « vierges »], 3 : « l'unité résidentielle future », 4 : pays rural [intercommunalité ou ville nouvelle ?], 5 : échelon départemental, 6 : région<sup>3</sup>. Au moment où Bardet formalise ses idées sur ces échelons territoriaux, l'histoire reste encore largement ouverte sur les orientations futures de la planification que les planistes appellent de leurs vœux et que prévoit la loi de 1943. Mais la préfiguration du processus général est troublante. En fait, et sauf dans les lotissements pavillonnaires ou dans les cas récents de réhabilitation douce, l'îlot va voir son découpage remis en cause ou soumis à des remembrements modifiant quelque peu la taille des parcelles (comme lors de la Reconstruction<sup>4</sup>). Les « unités résidentielles futures » sont celles qui porteront le plus à controverses. En effet, les affrontements doctrinaux amèneront des propositions aussi opposées que l'unité d'habitation [de grandeur dite « conforme »] de Le Corbusier, aussi appelée « cité radieuse » ou les Grands ensembles, du côté d'un courant moderne qui renonce à appuyer les formes urbaines sur un découpage parcellaire ou à une structuration du bâti conçue par rapport à la rue (et d'éventuelles cours, ou tout au moins une dissymétrie devant-derrrière dans le tissu), ce qu'on appelle les nouveaux villages ou les tissus pavillonnaires. L'échelon 4 quant à lui appellera des réflexions sur la dimension des urbanisations nouvelles d'envergure (souvent calculées en nombre de logements ou d'habitants genre « cité des 4000 » à La Courneuve) et les effets d'échelle de l'organisation technique ou politique de territoires ne pouvant rester juxtaposés et devant s'intégrer dans de nouvelles institutions. L'échelon 5 n'est pas sans rappeler les « pays », mais on est déjà résolument dans ce que Bardet finit par appeler l'urbanisme<sup>5</sup>. Mais la réelle difficulté tient à la nécessité non seulement de procéder à des extensions de conquête en quelque sorte coloniale sur la campagne,

<sup>1</sup> HOUSSAY-HOLZSCHUH (Myriam), « Morphologie des très grandes villes », in : GERVAIS-LAMBONY (Marie-Anne) sous le dir. de, *Les Très grandes villes*, Neuilly, Éditions Atlante, 2001, 215 p., pp. 39-42

<sup>2</sup> « La question de l'échelle des groupements est le problème majeur de toute création organique, nos études ont conduit à considérer six échelons [... »], BARDET (Gaston), "L'Homme, base du plan d'aménagement de l'espace", in : *Reconstruction*, n° 5, septembre 1946, pp. 24-25

<sup>3</sup> BARDET (Gaston), "Les Echelons communautaires dans les agglomérations urbaines", in : *Economie et Humanisme*, n° 8, juillet-août 1943, pp. 501-521

<sup>4</sup> VILLE DE LORIENT / INSTITUT DE GÉOARCHITECTURE, DIEUDONNE (Patrick) présentation de, *Villes reconstruites, du dessin au destin. Actes du deuxième colloque international sur les villes reconstruites*, 2 vol., Paris, L'Harmattan, 1994

<sup>5</sup> BARDET (Gaston), *Demain, c'est l'an 2000*, Paris, Plon, 1952, in-16, XII-308 p.

mais aussi de maîtriser dans le même temps la réorganisation synergique de l'ensemble du territoire urbanisé. Que ce soit donc dans le cadre de la planification des extensions urbaines (aux marges des agglomérations existantes ou à leur proche périphérie comme dans le cas des villes nouvelles) ou bien dans la réorganisation de fait des pratiques urbaines dans le tissu ancien des grandes villes voire des conurbations et des mégalo-pôles, il s'agit en somme de savoir comment on retrouve la trace des petites villes dans les grandes. Autrement dit comment, malgré les changements d'échelle liés à un développement de la mobilité, les ères de la vie quotidienne recomposent-elles des territoires en couches successives<sup>1</sup> dont certaines parties affleurent clairement en donnant l'image d'un ensemble présentant une certaine intégrité et dont d'autres apparaissent pour un temps disloqués ? C'est bien la question à laquelle se confrontait l'équipe de Chombart dans ses analyses morphologiques de Paris dans les années 50<sup>2</sup>.

Il va de soi que l'extrapolation de la forme urbaine de la petite cité d'une trentaine de maisons à l'échelle de nouveaux quartiers de plusieurs centaines de maisons dont nous avons parlé dans le cas du Creusot n'a que peu de chance de fonctionner dans la planification actuelle.

### **b. Morphologie ou structure**

Avec le développement des agglomérations, qui noient en quelque sorte la petite ville dans la grande en se confondant avec l'urbanisation généralisée du territoire, la maîtrise d'œuvre plus encore que d'ouvrage des opérations ne peut que buter sur la nature et l'objet même des pratiques et procédures. L'apparition de l'urbanisme *stricto sensu*<sup>3</sup>, car, en matière de logement ou de politique de l'habitat, les choses sont censées se présenter différemment —sauf à considérer que faire de l'urbanisme revient à faire de l'architecture (ou extrapoler les compétences de l'architecte) à plus grande échelle—, témoigne de ce que nous pourrions appeler un changement de paradigme dans l'appréhension de l'espace. La référence récurrente à une supposée tangible « échelle humaine », les idées de « Grands ensembles » ou d'architecture « à grande échelle »<sup>4</sup> dans le discours des architectes nous indiquent que ce sont les divers modes opératoires dans la fabrication de la ville permettant d'articuler production du bâti et façons de façonner la morphologie urbaine qui se perdent, sont menacés et doivent être reconsidérés. Au-delà de simples clivages idéologiques, politiques ou doctrinaux, la ville vue par les architectes et celle vue par les urbanistes n'est plus la même<sup>5</sup>, moins à cause d'une question d'échelle qu'à cause de la différence d'intégration, dans ces deux types de compétences, des sciences humaines et sociales et de leurs apports à la planification.

Les clivages entre les tenants de l'art urbain et ceux de l'urbanisme dès le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, puis les conflits entre les approches dites culturalistes et celles du mouvement moderne dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, ainsi que la question mal réglée des places respectives des architectes, des ingénieurs et des urbanistes dans le concert des diverses disciplines qui participent de la planification sont autant de questions qui jalonnent la fin des villes et la suprématie de l'urbain.

---

<sup>1</sup> RONCAYOLO (Marcel), *La Ville et ses territoires* (chap. I à VII publiés dans *La Città*, Einaudi Editore, 1978 et 1988, chap. IX, 1982), Paris, Gallimard, 1990, RONCAYOLO (Marcel), *Lectures de villes, formes et temps*, Marseille, Ed. Parenthèses, 2002, 386 p.

<sup>2</sup> FREY (Jean-Pierre), "Paul-Henry Chombart de Lauwe : la sociologie urbaine française entre morphologies et structures", in : *Espaces et société*, n° 103 : *Paul-Henry Chombart de Lauwe et l'histoire des études urbaines en France*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 27-55

<sup>3</sup> FREY (Jean-Pierre), "Généalogie du mot « urbanisme »", in : *Urbanisme*, n° 304, janvier-février 1999, pp. 63-71

<sup>4</sup> FREY (Jean-Pierre), "L'Architecture à grande échelle entre structure et morphologie urbaines", in : *Le Courrier du CNRS*, n° 82 : *Villes, Cities, Ciudades*, mai 1996, pp. 137-138

<sup>5</sup> FREY (Jean-Pierre), "Quand Architectes et Architectes-Urbainistes parlent de la ville : deux définitions différentes de l'Urbanisme ?", in : BOUDON (Philippe), *Langages singuliers et partagés de l'urbain*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 45-73

Nous pouvons même avancer l'idée que l'histoire de l'urbanisme coïncide avec ce vaste processus de recomposition d'un paysage urbanisé dans lequel la taille des diverses villes — et en particulier les petites — ne garde sa pertinence que dans les possibilités de voir subsister ou de recomposer des formes urbaines et sociales de familiarisation avec un environnement proche à défaut d'être nettement circonscrit à une aire géographique précise. Pour le dire autrement, seules les petites villes présentaient et présentent encore une forme aisément arpentable, préhensible visuellement en s'intégrant dans une image unitaire de l'espace et facilement compréhensible intellectuellement. C'est le terrain de prédilection des urbanistes soucieux de maîtriser la composition du tissu à partir des caractéristiques du bâti ou d'une production architecturale qu'ils conçoivent comme une œuvre collective ou déléguée. Pour ceux qui se soucient plutôt de la planification globale des agglomérations, de l'aménagement d'un territoire qui déborde des limites des villes existantes ou qui ne regardent que les extensions périurbaine en les dissociant du reste, le modelage d'un bâti varié va céder le pas à un zonage fonctionnel que légitime une planification schématique à base de structures calquées sur les grands axes de circulation. La question est sans doute moins d'ordre esthétique (encore que, en l'occurrence, *small is beautiful* soit en général assez bien venu) que liée à la division du travail de conception et à une économie politique de la production des lieux qui ont du mal à suivre une urbanisation accélérée. Quoi qu'il en soit, l'attachement des uns à un mode artisanal de fabrication et à la composition minutieuse du tissu des petites villes, l'engouement des autres pour le neuf et la réorganisation globale sommaire d'un espace en extension ne feront que différer la compréhension des mécanismes d'emboîtement et de lente sédimentation de divers tissus en couches successives dont toutes les villes quelles que soient leurs tailles et leurs vocations se composent. Et l'émergence de la problématique typologie architecturale - morphologie urbaine dans la façon de recomposer avec le passé dans une démarche non seulement historique, attentive au patrimoine et plus soucieuse de continuité que de rupture, mais aussi plus attentive à la demande sociale et plus respectueuse du sens commun que les mouvements d'avant-garde indique clairement que le temps de la simple juxtaposition de lieux dissociés les uns des autres est résolu.

Reste que l'analyse sociologique a été largement ignorée ou marginalisée dans ce processus. Qui plus est, les préoccupations d'ordre morphologique sont longtemps restées et sont toujours marginales. Réfléchir posément avant d'agir ne peut que gêner des technocrates procéduriers paresseux ou soucieux d'en finir au plus vite pour tenter de suivre la rotation fébrilement spéculative des capitaux fonciers et immobiliers. Mais les raisonnements peuvent aussi se compromettre dans des lectures raciales douteuses<sup>1</sup> ou des ségrégations d'autant plus inavouables que les situations coloniales (pourtant souvent exemplaires) appliquées à des citoyens à part supposée entière en métropole apparaissaient pour le moins incongrues, voire franchement inacceptables. Et c'est vrai que les morphologues urbains font plus volontiers dans les interventions discrètes et anonymes de la réhabilitation des centres ou des tissus anciens des villes petites ou moyennes que dans les œuvres d'art tapageuses des créateurs modernes qui tranchent d'avec leur contexte pour mieux se faire remarquer. S'il est vrai que certains urbanistes dits culturalistes ne furent taxés de réactionnaires que pour avoir manifesté de l'attachement pour les formes urbaines traditionnelles (comme la rue, les alignements ou les symétries en façade) trop facilement considérées comme ringardes par de soit disant avant-gardes, les grands schémas de structure et les ségrégations fonctionnelles simplistes et donc réductrices de la Charte d'Athènes rime essentiellement avec des formes exacerbées de violence symbolique. Mais c'est surtout à un rendez-vous manqué

---

<sup>1</sup> LE COUEDIC (Daniel), "Un avatar flamboyant et funeste de la modernité. Le Corbusier idéologue", in : *Urbanisme*, n° 282, mai-juin 1995, pp. 51-58, cf. également FREY (Jean-Pierre), « Les doctrines architecturales et urbanistiques au risque du racisme », in Actes du Colloque international "Les Lignes de front du racisme, de l'espace Schengen aux quartiers stigmatisés", Institut Maghreb-Europe /Université Paris 8, 20-21 janvier 2000, à paraître.

avec l'histoire (un peu à l'image des cités-jardins en France) que l'on a eu affaire par l'incapacité généralisée à retrouver les avantages et caractéristiques de la petite ville dans le tissu proliférant de la périphérie des agglomérations.

Abandonnée aux spéculateurs véreux, aux municipalités dépassées par les événements, aux architectes passant brutalement d'une commande de villas ou d'immeubles urbains bourgeois à celle de l'Etat pour des classes populaires ou moyennes prises en bloc sans qu'on leur demande leur avis, ou aux urbanistes incapables de faire pièce aux ingénieurs des Ponts, la planification n'a pas pu relever le défi de la transposition des formes ancestrales de relations de voisinage ou de fréquentation des lieux publics dans un espace urbain qui, au demeurant, n'est pas qu'extensif, mais s'est toujours régénéré ou reproduit sur lui-même.

Considérer que l'organisation spatiale d'un territoire en voie d'urbanisation généralisée doit fonctionner comme des stations services sur le bord des routes dans un tissu déstructuré par la vitesse au point que l'organisation de la morphologie des petites villes doit disparaître du paysage est un raisonnement aussi inepte que celui en vertu duquel on considère que ce que l'on nomme contemporain ne peut correspondre qu'à du neuf et du jamais vu plutôt que ce qui permet à tout ce qui existe à un moment donné de cohabiter. En somme, l'actuelle cathédrale Notre-Dame de Paris, les HBM de la Fondation Rothschild, les HLM de La Courneuve et le Centre Georges Pompidou participent d'une même contemporanéité dès lors qu'ils figurent dans le paysage d'une agglomération. La question est donc celle de savoir la place respective que chaque élément de composition de ce paysage occupe dans une organisation d'ensemble constamment renouvelée.

## **Conclusion**

Les petites villes dans cette histoire, ou dans l'histoire urbaine vue ainsi, présentent une morphologie qui ne manque pas d'avenir dans la mesure où elles dessinent la voie de l'organisation de relations sociales à une échelle des relations de voisinage et de familiarisation avec les équipements que les habitus de la population attendent, même lorsque les migrations alternantes et les espaces de loisir débordent largement des limites anciennes auxquelles les images mentales de la population se réfèrent. Ce par quoi l'espace urbain actuel pêche, notamment celui des banlieues, est de ne pas présenter un tissu qui, à défaut d'être dense réclame d'être fortement structuré et de ne pas être ponctué des équipements créditant les quartiers d'habitation de formes de centralité ne se limitant pas aux grandes surfaces, quand elles existent. La disparition non pas des petites villes mais de la morphologie qui les caractérisent dans les grandes agglomérations, si l'on en juge par l'attachement des populations aux relations sociales dont elles témoignent, ne serait donc que de l'ordre d'une souffrance passagère, le temps que l'on refasse les villes sur elles-mêmes en effaçant progressivement les traces du déversement hâtif d'un bâti désordonné. Patience, donc. Mais que dire alors des tentations de replis dans des gated communities ou dans des organisations ségrégatives communautariste, de l'engouement aussi pour les villages et la déambulation pédestre, sinon qu'elles fleurissent là où la ville dépérit en ne se conformant plus aux images des lieux d'une sociabilité permettant une appropriation graduelle et équilibrée des lieux de la centralité et des moyens de circulation.